



SYNTHESE

Les travaux du Dispositif d'Appui Territorial Janvier à Décembre 2011

Les financeurs

Cette action est financée par la MILDT (via la Préfecture de La Réunion) et le CNASEA

Objectifs

Le Dispositif d'Appui Territorial (DAT) est une plateforme ressources destinée à appuyer les chefs de projets « Drogues et Dépendances » dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du plan MILDT départemental.

Le DAT est également un outil au service de tous les acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans ce domaine ; il participe à la mutualisation et au partage des compétences en matière de prévention des conduites addictives et au développement de l'approche interministérielle des enjeux.

Impulsé par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies (MILDT), le dispositif est placé sous l'autorité du chef de projet régional et bénéficie du portage administratif de l'association REUNISAF.

Objectifs généraux

Ses missions sont : **l'aide au diagnostic et à l'observation, l'appui méthodologique et le relais d'informations.**

Objectifs transversaux

- Mettre en commun des compétences et de moyens
- Articuler le DAT avec la cellule MILDT locale
- Communiquer sur le DAT
- Garantir la qualité du Dispositif

Objectifs opérationnels 2011

Axe 1 : Aide au diagnostic local

- Recenser les publications relatives aux politiques publiques (thème : addictions)
- Rassembler des indicateurs pour renseigner le diagnostic de situation locale
- Assurer une veille statistique
- Produire un outil d'aide au pilotage pour le Chef de projet MILDT

Axe 2 : Appui méthodologique

- Proposer un appui aux acteurs
- Proposer un appui aux décideurs
- Proposer des outils communs pour tous

Axe 3 : Relais d'information

- Actualiser et animer le site internet
- Valoriser les outils et bonnes pratiques
- Mettre à disposition de tous des informations en lien avec les addictions

Les moyens

L'Equipe :

- Une Directrice
- Un secrétariat
- Trois Chargées de mission (« Appui aux acteurs », « Communication », « Veille et animation du site »)
- 2 prestataires (Observatoire Régional de la Santé, C3i)

Soit près de 1,3 ETP répartis entre 7 personnes spécialisées (hors maintenance technique du site)

Résultats de l'action – Axes transversaux

- Mise en commun des compétences et de moyens

29 personnes ont participé aux productions du DAT soit par le biais du Comité de suivi (3 COSU), soit au sein des groupes de travail (25 consultations) ; 100 participations aux travaux.

Structures impliquées :

- Les institutions partenaires (en dehors de la Préfecture) sont : **ARS, CGSS, Conseil général**
- Les services de l'Etat partenaires sont : **Rectorat, DJSCS, gendarmerie, police, justice, PJJ, DIECCTE, DDSP**
- Les associations partenaires sont : **ORS, FRAR¹, Pôle Régional de Compétences, Réseau Oté, AMDR², Fondation Père Favron**
- Les établissements hospitaliers partenaires sont : **CHR nord, GHGM**

- Articulation du DAT avec la cellule MILDT locale

Le DAT s'est montré force de propositions ; réactivité et disponibilité ont été assurées, par le biais :

- d'échanges électroniques (361)
- de coordinations téléphoniques (25)
- de participations à des séances de travail (6 : COPIL, COSU, groupes de travail..)
- de réponses aux requêtes du Chef de projet MILDT, Monsieur BOISSON (10 requêtes)

- Communication sur le DAT

La communication au sujet du DAT et de ses services s'est faite par le biais de :

- **Courriers électroniques** et lors des **entretiens** avec les acteurs de terrain
- **Représentations extérieures** (8 au sein des commissions du Pôle Régional de Compétences)
- **Par le biais du site internet** et de son **infolettre** (3 parutions en 2011)

- Qualité du Dispositif

- La ventilation des missions du DAT repose sur du **personnel spécialisé et qualifié** ;
- **Une politique pro-active de formation du personnel** a été mise en œuvre (total : 165 h de formation)
- **Dynamique interne de travail** : 31 coordinations

¹ Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion

² Association des Maires de La Réunion

Résultats de l'action – Axe 1 Aide au diagnostic local

- Recensement des publications relatives aux politiques publiques (thème : addictions)

Au niveau national

- Plan d'actions stratégiques 2010-2014 : politique de santé pour les personnes placées sous main de justice
- Plan de santé au travail 2010/2014 (PST2)

Au niveau local

- Le Plan Stratégique de Santé de La Réunion et de Mayotte 2012-2016
- Le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) 2012-2016
- Le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) 2012-2016
- Le Schéma Régional de Prévention (SRP) 2012-2016
- Le Plan Régional Santé Travail (PRST2) 2011-2014

Recommandé par l'Etat

- Livre blanc de l'addictologie (FFA)

- Rassemblement des indicateurs pour renseigner le diagnostic de situation locale

De nouvelles sources d'informations ont pu être mobilisées pour enrichir le diagnostic local :

- Données d'activités de la consultation jeunes consommateurs
- Réseau OSCOUR (sur les passages aux urgences)
- Données des forces de l'ordre sur les contrôles d'alcoolémie
- Données DJSCS sur les contrôles anti-dopage

- Veille statistique

5 travaux parus au cours de l'année concernent les addictions : 2 enquêtes chez les jeunes, une enquête dans les structures de prise en charge des usagers et 2 travaux de mise à disposition d'indicateurs :

- Le tabagisme à La Réunion – actualisation des indicateurs 2010 ; ORS
- Résultats de l'enquête OPPIDUM 2010 ; Réseau des CEIP
- Etat de santé des primo-inscrits en Missions Locales à La Réunion ; ORS
- Usages et mésusages des jeux et d'Internet chez les étudiants à La Réunion. ORS
- Tableau de bord sur les addictions à La Réunion : actualisation des indicateurs 2010 ; ORS

L'ORS s'est assuré que les travaux évoqués soient téléchargeables sur le site internet du DAT. Des documents annexes à ces travaux ont été réalisés afin de faciliter leur accessibilité via le site internet.

Un document récapitulatif de la veille statistique 2011 est également téléchargeable sur le site du DAT.

- Production d'un outil d'aide au pilotage pour le Chef de projet MILDT

En 2011, l'objectif était de construire un outil d'aide au pilotage par la production d'indicateurs pertinents, accessibles, reproductibles et partagés par les acteurs. L'objectif final est de contribuer au suivi des politiques départementales en matière d'addiction, par le biais d'un **outil produisant des informations utiles au suivi, à la décision et à l'évaluation de la politique de la MILDT dans le domaine.**

Les indicateurs sont déclinés selon les 8 priorités définies localement dans le cadre de l'appel à projet MILDT 2011.

L'outil, dans sa version 2011, comprend **108 indicateurs** dont : 84 indicateurs de contexte / situation, 18 indicateurs relatifs aux actions de prévention, et 6 indicateurs d'activités du DAT.



Les principales tendances ont été présentées à la MILDT le 27 janvier 2012.

Résultats de l'action – Axe 2 Appui méthodologique

- Appui aux acteurs

- Les **acteurs** répertoriés dans l'annuaire du DAT ont été **interrogés sur leurs connaissances et leurs besoins** par le biais d'un questionnaire revisité, lors d'entretiens ou rencontres (10), lors de demandes spontanées des acteurs (13) ;
- La partie « **Conseils méthodologiques** » du site a été créée afin d'offrir aux acteurs un panel d'outils et de supports méthodologiques en ligne : 26 articles y sont proposés au 31/12/11 (Classement : vie associative, prévention, prise en charge et accompagnement) ;
- La rubrique « **boîte à outils** » du site, propose, au 31/12/11, 385 outils disponibles sur le département, dont certains sont téléchargeables ;
- le DAT a répondu aux demandes de soutien : l'équipe est intervenue 60 fois en appui technique et/ou méthodologique auprès d'un acteur ou d'un service déconcentré en 2011 ;
- **Le P.R.C.³ a sollicité la participation du DAT** pour la plupart de ses commissions (3 sur 4) du fait des missions et bénéficiaires croisés des prérogatives respectives du DAT et du P.R.C.. Objectif : mutualiser les compétences des dispositifs sur les thèmes suivants : « Appui aux acteurs », « Démarche qualité », « Ressources et documentation ».

- Appui aux décideurs

- Le DAT a co-produit le recueil d'indicateurs de pilotage destiné au Chef de projet de la MILDT permettant d'établir la **couverture en termes d'actions de prévention sur le territoire MILDT** (en vue de la commission appel à projets MILDT 2012) ;
- Le DAT a été mandaté pour le **suivi des 18 acteurs financés par la MILDT en 2011**.

- Outils communs pour tous

- **Mise à disposition d'outils** contribuant à la qualité et au suivi des actions (Fiche « qualité », bilan-type). Un accompagnement à l'appropriation des outils est proposé ;
- **L'annuaire des acteurs en ligne** a été actualisé : il compte 90 fiches signalétiques

Résultats de l'action – Axe 3 Relais d'information

Axe 3 : Relais d'information

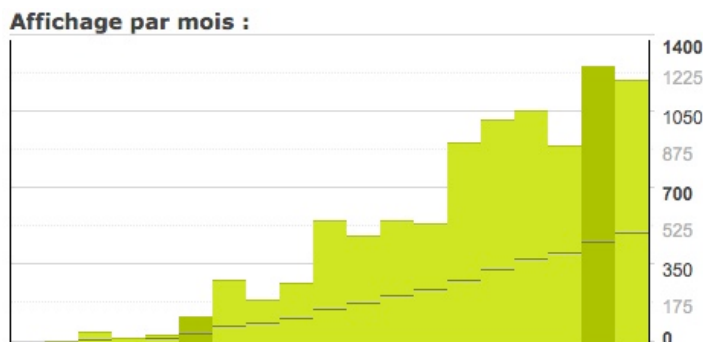
- Actualisation et animation du site internet lancé le 15 février 2011 : www.dat974.fr
- La priorité pour 2011 a consisté à élaborer une méthodologie pour la veille et pour la rédaction d'articles afin de varier les approches de la thématique ;
- Les rubriques ont été alimentées quotidiennement après vérification des sources.
- **Valorisation des outils et bonnes pratiques**
- Les acteurs rencontrés se sont vus proposés de **présenter leur projet sur le site** ou par le biais de l'infolettre du DAT : 2 acteurs ont saisi cette opportunité (FRAR et BPJD)
- 8 structures ont été sollicitées pour le **recensement ou la mise à jour de la base de données du site relative aux outils et bonnes pratiques** : 5 d'entre elles ont répondu favorablement (dont 3 sont nouvelles vs 2010 (le Point Info Santé Sud, l'IREPS et l'ARS)
- Au 31/12/11 : Bibliographie : 1543 références, « Boîte à outils » : 385 références

³ Pôle Régional de Compétences

- Mise à disposition des informations en lien avec les addictions

- Au 31 décembre 2011, le site du DAT compte **2371 articles** (2078 articles correspondent aux bases de données et 294 articles d'information générale) ;
- Une **infolettre mensuelle** a été créée pour répondre à la demande des acteurs ; Au 31/12/11, **314 professionnels sont abonnés ; 3 parutions en 2011 ;**
- Une réponse a été apportée aux **12 internautes ayant utilisé l'espace « contact » du site ;**
- En 2011, le site a enregistré **7020 visites** depuis son lancement.

Courbe des visites de février 2011 à février 2012



Perspectives 2012

De façon transversale, il convient de donner, en 2012, de l'amplitude aux choix du DAT depuis sa mise en place :

- Une **dynamique partenariale** sur le territoire et en direction des autres Dispositifs d'Appui métropolitains,
- Le **développement des compétences de l'équipe** du DAT sur les domaines de l'addictologie, de la qualité et de l'appui méthodologique,
- Une **implication dans la politique de santé publique** en favorisant l'approche inter institutionnelle,
- Une **rigueur méthodologique** déployée au sein de chacun des axes du dispositif,
- Une **réactivité** dans la mobilisation des éléments de réponse face aux demandes des bénéficiaires qu'il s'agisse des décideurs ou des acteurs,
- Une **collaboration étroite** avec les représentants locaux et nationaux de la MILDT et des instances de référence dans le champ des addictions.

Axe 1 : Aide au diagnostic local

Les perspectives 2012 s'inscrivent dans la continuité et le renforcement des actions réalisées en 2011.

→ Contribuer à l'amélioration des connaissances, en particulier :

- Favoriser la mobilisation des données recueillies par les services déconcentrés de l'Etat. Le travail vers l'accessibilité à d'autres sources d'informations (notamment justice, population salariée, et population carcérale) devra se poursuivre,
- Poursuivre et consolider la veille sur les politiques publiques et la veille statistique,
- Répondre aux sollicitations ponctuelles d'informations.

→ Favoriser l'articulation entre les politiques publiques, en particulier :

- Identifier les orientations locales au niveau des collectivités territoriales,
- Actualiser et consolider l'outil d'aide au pilotage. Cet outil, diffusé pour la première fois début 2012, devra être affiné et amélioré au fil du temps à partir des nouvelles priorités locales et selon les besoins des acteurs concernés. Cet outil pourrait bénéficier à d'autres institutions dans une perspective de mutualisation.

→ Organiser la diffusion d'informations auprès du Chef de projet MILDT (et autres services préfectoraux concernés), des services déconcentrés de l'Etat et des acteurs de terrain

- Adapter les outils d'informations aux besoins de la cellule MILDT locale et des services interministériels,
- Participer aux réunions, aux temps d'informations et d'échanges,
- Poursuivre la mise à disposition des ressources nécessaires sur les drogues et dépendances.

Axe 2 : Appui méthodologique

Si 2011 a été l'année de création des outils ayant pour visée d'apporter un appui méthodologique, 2012 doit permettre de les affiner, compléter et optimiser.

→ L'appui aux acteurs :

Les Dispositifs d'Appui portés par la MILDT sont des outils nouveaux au service des acteurs. Si certains ont déjà compris et bénéficié de cet avantage, la plupart d'entre eux craignent de se voir jugés et manifestent leur appréhension. 2012 doit permettre au DAT de démontrer sa capacité à :

- Être force de propositions auprès des financeurs concernant les besoins exprimés par les acteurs,
- Proposer un accompagnement ciblé et de proximité aux structures qui le nécessitent dans l'objectif d'accroître la qualité des actions déployées et ce, lors des différentes étapes qui vont de la demande de subvention au bilan,
- Valoriser les bonnes pratiques,
- Accroître et rendre plus accessibles les outils pédagogiques et méthodologiques utiles aux acteurs, notamment par le biais du site.

→ L'appui aux décideurs :

A ce jour, une collaboration intéressante a pu être mise en œuvre avec la cellule MILDT du territoire réunionnais et des outils d'aide au pilotage ont pu être proposés. En 2012, trois axes forts devront être développés :

- La mise en œuvre opérationnelle et l'adaptation de ces outils pour faciliter une prise de décision éclairée en termes de choix stratégiques de prévention et de lutte contre les addictions,
- La participation à la production du plan départemental de lutte contre les drogues et dépendances 2012/2014,
- Le développement de l'appui aux différents services préfectoraux intervenant sur le champ des addictions (sécurité routière, lutte contre le trafic...).

→ Au service de tous :

- L'actualisation de l'annuaire des acteurs
- L'enrichissement des bases de données disponibles en ligne (bibliographie, sites de référence, outils, conseils méthodologiques)

Axe 3 : Relais d'information

Le rôle majeur du DAT étant d'assurer une information large et complète sur les différents abords de la problématique addictive (soin, accompagnement, prévention, politique publique, développement des compétences psycho-sociales...), il y a lieu de poursuivre et développer la politique offensive de communication par :

→ L'actualisation des données imposant un travail continu de veille,

→ La mise à disposition des informations par des moyens adaptés aux besoins des bénéficiaires du dispositif (acteurs et décideurs),

→ La dynamisation du site internet afin d'augmenter sa notoriété et de renforcer son utilité,

→ La participation aux travaux relatifs à la communication de la MILDT.